

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice – Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

UNITE DE COORDINATION DES PROJETS

PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE
SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU
CENTRE (PReSeS-AOC)



N° _____/PReSeS-AOC/UCP/MSHP/2025

Conakry, le 5 novembre 2025

Le Coordonnateur National

PUBLICATION NOTIFICATION D'INTENTION D'ATTRIBUTION

Date : 5 novembre 2025

DATE D'ENVOI : La présente Notification est envoyée par courrier.

Notification d'Intention d'Attribution

Acheteur : Programme de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Intitulé du Marché de recrutement d'un Cabinet pour l'audit externe des comptes du Programme

Pays : République de Guinée

Prêt No./Crédit No./Don No. : IDA : CREDIT N° 7452-GN et Don N°TFOC 3354-GN AO

Par la présente Notification de l'intention d'attribution (la Notification) nous vous informons de notre décision d'attribuer le Marché ci-dessus. L'envoi de la Notification marque le commencement de la Période d'attente. Durant ladite période, il vous est possible de :

1. demander un débriefing concernant l'évaluation de votre Offre, et/ou
2. soumettre une réclamation concernant la passation du marché, portant sur la décision d'attribuer le marché.

1. Soumissionnaire retenu

Nom :	Groupement Cabinet MOIHE Audit et Conseils et Cabinet 2K2 Consulting
Adresse :	08 BP 2036 Abidjan 08, Côte d'Ivoire
Prix du Marché :	12 000 000 FCFA/HT

2. Autres Soumissionnaires ayant présenté une offre technique et financière

CONSULTANTS	NATIONALITE	ADRESSE
Cabinet COFIMA,	Béninoise	03 BP 4001 Cotonou, Benin
Cabinet TATY & ASSOCIES Sarl,	Ivoirienne	27 BP 257 Abidjan 27, Côte d'Ivoire
Groupement Fiduciaire d'Audit et de Conseils (FAUCON) et Fiduciaire d'Expertise Comptable, de Conseil et d'Audit (FIDEXCA Sarl)	Béninoise	03 BP 4265 Cotonou, Benin

3. Motif(s) pour le(s)quel(s) votre Offre n'a pas été retenue

i) *Le candidat le plus qualifié qui a été retenu*

4. Comment demander un Debriefing

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite pour demander un débriefing est minuit le 10 novembre 2025 à 12 heures.

Vous pouvez demander un débriefing concernant les résultats de l'évaluation de votre Offre. Si vous désirez demander un débriefing, votre demande écrite doit être présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la réception de la présente Notification d'intention d'attribution.

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Soumissionnaire, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

À l'attention de :

Nom : Dr Moustapha GROVOGUI

Titre/position : Coordonnateur National du PReSeS-AOC

Adresse courriel : drgrovogui@gmail.com

Lorsqu'une demande de débriefing aura été présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables, nous accorderons le débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de la demande. Dans le cas où il ne nous serait pas possible d'accorder un débriefing dans ce délai, la période d'attente sera prorogée jusqu'à cinq (5) jours ouvrables après que le débriefing aura eu lieu. Dans un tel cas, nous vous informerons par le moyen le plus rapide de la prolongation de la période d'attente et confirmerons la date à laquelle la période d'attente prorogée expirera.

Le débriefing peut être par écrit, par téléphone, vidéo-conférence ou en personne. Nous vous informerons par écrit et dans les meilleurs délais de la manière dont le débriefing aura lieu, en confirmant la date et l'heure.

Lorsque la date limite de demande d'un débriefing est expirée, vous pouvez cependant demander un débriefing. Dans un tel cas, nous accorderons le débriefing dès que possible, et normalement au plus tard dans le délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la publication de la notification d'attribution du Contrat

5. Comment formuler une Réclamation

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite pour présenter une réclamation est minuit le 14 novembre 2025 à 12 heures.

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Soumissionnaire, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

à l'attention de :

Nom : [insérer le nom complet de la personne]

Titre/position : [insérer le titre/la position]

Agence : [insérer le nom de l'Acheteur]

Adresse courriel : [insérer adresse courriel]

Télécopie : [insérer No télécopie omettre si non utilisé]

[à ce stade du processus de passation du marché] [dès réception de la présente notification] vous pouvez soumettre une réclamation relative à la passation des marchés au sujet de la décision d'attribution du marché. Il n'est pas nécessaire que vous ayez demandé ou reçu un débriefing avant de présenter une réclamation. Votre réclamation doit être présentée durant la Période d'attente et reçue par nous avant l'expiration de ladite Période d'attente.

Informations complémentaires :

Pour obtenir plus d'informations, prière vous référer au [Règlement de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de financement de projets d'investissement](#), en date de septembre 2023 (Règlement de Passation de Marchés) (Annexe III). Il vous est demandé de lire ces documents avant de préparer et présenter votre réclamation. En outre la Recommandation de la Banque Mondiale intitulée « [Comment formuler une réclamation relative à la passation des marchés](#) » fournit des explications utiles sur le processus, ainsi qu'un modèle de lettre de réclamation.

En résumé, les quatre exigences ci-après sont essentielles :

4. Vous devez être une « partie intéressée ». Dans le cas présent, cela signifie un Soumissionnaire ayant remis une Offre dans le cadre de ce processus de sélection, et destinataire d'une Notification d'intention d'attribution.
5. La réclamation peut contester la décision d'attribution du marché exclusivement.
6. La réclamation doit être reçue avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Vous devez fournir dans la réclamation, tous les renseignements demandés par les Règles de Passation de Marchés (comme décrits à l'Annexe III).

6. Période d'attente

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite d'expiration de la Période d'attente est minuit le 20 novembre 2025 à 10 heures.

La période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la présente Notification de l'intention d'attribution.

La période d'attente pourra être prorogée. Cela pourrait survenir lorsque nous ne sommes pas en mesure d'accorder un débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables prescrit. Dans un tel cas, nous vous notifierons la prorogation

Pour toute question relative à la présente Notification, prière nous contacter.

Au nom de **Dr Moustapha GROVOGUI :**

Signature :

Nom :

Titre/position :




